



LYCÉE JOACHIM-DU-BELLAY

Lycée Général et Technologique

Formation initiale en 3 ans

Doctorat
Master
Licence

Licence professionnelle
BTS / BUT

Santé

Grandes écoles

Écoles spécialisées

Études supérieures

Baccalauréat
Général

Baccalauréat
Technologique

Terminale

Terminale

Première

Première

Cycle
Terminal

STMG
STI2D
STL
ST2S
STAV
STD2A
STHR
S2TMD

Seconde Générale et Technologique

Classe de Troisième

Être élève en seconde GT

- ▶ Envisager des études longues (au moins trois ans après le baccalauréat)
- ▶ Être motivé
- ▶ Aimer les matières d'enseignement général du collège
- ▶ Avoir des résultats satisfaisants en 3^{ème}
- ▶ Être prêt à fournir un travail personnel en plus des cours
- ▶ Être acteur de sa scolarité, de son projet, de son avenir

La scolarité au lycée

Classe de seconde générale et technologique

Enseignements communs (26 h 30)

Enseignement(s) optionnel(s)



Cycle terminal général

Enseignements communs (16h / 15h30)

**Enseignements de spécialité (12h)
(au choix)**

Enseignements optionnels

Cycle terminal technologique

Enseignements communs (14h / 13h)

**Enseignements de spécialité
(selon la série)**

Enseignement(s) optionnel(s)

Seconde Générale et Technologique

Enseignements communs	Horaire élève
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-Chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	0 h 30
Sciences numériques et technologie	1 h 30

Seconde Générale et Technologique

1 enseignement <u>général</u> optionnel au choix parmi	Horaire élève
Arts arts plastiques <i>cinéma-audiovisuel</i> <i>danse</i> histoire des arts musique théâtre	3 h
Langue vivante C arabe italien russe	3 h
<i>Langues et cultures de l'Antiquité (latin ou grec)</i>	<i>3 h</i>
<i>Éducation physique et sportive</i>	<i>3 h</i>

Seconde Générale et Technologique

1 enseignement <u>technologique</u> optionnel au choix parmi	Horaire élève
Management et gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30
Création et culture - design	6 h
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives (lycées agricoles)	3 h
Pratiques sociales et culturelles (lycées agricoles)	3 h
Pratiques Professionnelles (lycées agricoles)	3 h
Culture et pratique de la danse ou de la musique ou du théâtre	6 h

Elève 2^{nde} 2 sans option 26,5 h

(2GT02) - Autorisation de sortie : Aux horaires habituels

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
8h00	SES L'HOMME T. 237	FRANCAIS CHOTARD D. 225	SNT PETREAU D. MULTIMEDIA	HISTOIRE-GEOGRAPHIE CHAUSSERET R. 235	HISTOIRE-GEOGRAPHIE CHAUSSERET R. 236	SCIENCES VIE & TERRE BOURGEOIS A. TP SVT
8h55						
9h00	SES L'HOMME T. 237	FRANCAIS CHOTARD D. 225	MATHEMATIQUES RENAULT C. 225			
9h50					PHYSIQUE-CHIMIE HARNOIS J. TP PHYS/CH	
10h05	ANGLAIS LV1 MAUGIN T. 244	MATHEMATIQUES RENAULT C. 233		MATHEMATIQUES RENAULT C. 215		
10h50		HISTOIRE-GEOGRAPHIE CHAUSSERET R. 234	ANGLAIS LV1 MAUGIN T. 248		FRANCAIS CHOTARD D. 226	
11h00						
11h55						
12h00	VIE DE CLASSE RENAULT C. 232			MATHEMATIQUES RENAULT C. 215		
12h55						
13h00					HISTOIRE-GEOGRAPHIE CHAUSSERET R. 234	
13h50						
14h00		PHYSIQUE-CHIMIE HARNOIS J. PHY/CH	PHYSIQUE-CHIMIE HARNOIS J. PHY/CH		SNT PETREAU D. MULTIMEDIA	
14h50						
14h55	FRANCAIS CHOTARD D. 225	ENS. MORAL & CIVIQUE L'HOMME T. 231B		ESPAGNOL LV2 GUILLOT P. 248		
15h50		ESPAGNOL LV2 GUILLOT P. 248				
16h00						
16h05					ANGLAIS LV1 MAUGIN T. 239	
17h00	ED. PHYSIQUE & SPORT. DAVID V.					
17h05						
18h00						

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
8h00	PHYSIQUE-CHIMIE ROISSE V. PHYCH	LITTER.CIVILISATION ALLEMANDES PANNEFIEU L. 246	MATHEMATIQUES GAUTIER J. 239		SNT RENAULT C. MULTIMEDIA	
8h55	S2					
9h00	MATHEMATIQUES GAUTIER J. 222	HISTOIRE-GEOGRAPHIE MASSON M. 245	MATHEMATIQUES GAUTIER J. 239	FRANCAIS TARDY S. 237	LITTER.CIVILISATION ALLEMANDES PANNEFIEU L. 246	
9h50						
10h05	ANGLAIS LV1 PITAVY A. 224	ANGLAIS LV1 PITAVY A. 248	FRANCAIS TARDY S. 224	LITTER.CIVILISATION ALLEMANDES PANNEFIEU L. 246	ALLEMAND LV SECTION ABIBAC PANNEFIEU L. 246	
10h50			S1			
11h00	SES MEZEY L. 231C	SNT RENAULT C. MULTIMEDIA	FRANCAIS TARDY S. 224	ALLEMAND LV SECTION ABIBAC PANNEFIEU L. 246		
11h55	S1	S2				
12h00				FRANCAIS TARDY S. 237	VIE DE CLASSE MEZEY L. 239	
12h55				S1	S2	
13h00						
13h50		PHYSIQUE-CHIMIE ROISSE V. TP PHYCH				
14h00	ALLEMAND LV SECTION ABIBAC PANNEFIEU L. 246		THEATRE REGLIN N. 253 THEÂTRE	HISTOIRE-GEOGRAPHIE MASSON M. 235	ANGLAIS LV1 PITAVY A. 244	
14h50		SCIENCES VIE & TERRE BOUTELIER H. TP SVT				
14h55	FRANCAIS TARDY S. 227			HISTOIRE-GEOGRAPHIE MASSON M. 235	MATHEMATIQUES GAUTIER J. 228	
15h50						
16h05	SES MEZEY L. 242	THEATRE MASSON M.,REGLIN N. 253 THEÂTRE			HISTOIRE-GEOGRAPHIE MASSON M. 241A	
17h00						
17h05	PHYSIQUE-CHIMIE ROISSE V. PHYCH			ED.PHYSIQUE & SPORT. DELFORCE S.		
18h00						

enseignements optionnels

- ▶ compatibilité avec l'emploi du temps
- ▶ contrainte d'effectif (sélection possible en fonction du nombre de candidats et des options)
- ▶ engagement pour l'année scolaire

Seconde Générale et Technologique

section européenne anglais

- ▶ enseignement spécifique
 - une heure supplémentaire de langue
 - une heure d'histoire-géographie (DNL) en langue étrangère
- Recrutement sur sélection parmi les candidats *(dossier à rendre avant le 3 juin)*
- ▶ mention de la section européenne suivie au baccalauréat



Seconde Générale et Technologique

section binationale ABIBAC

- ▶ double diplôme
 - ↳ ABItur allemand
 - ↳ BACcalauréat français
- ▶ enseignement spécifique
 - trois heures de littérature allemande
 - quatre heures d'histoire-géographie en allemand
- ▶ Possibilité de mini-stage
- ▶ sélection sur dossier



Après la 2^{nde} : le cycle terminal

**Les possibilités d'orientation
après la classe de seconde
générale et technologique**

Voie Générale ou voie technologique

- à la fin de l'année de seconde, chaque élève s'oriente, après avis du conseil de classe :
 - en voie générale, auquel cas il choisit ses enseignements de spécialité pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe

(+ des 2/3 des élèves)

ou

- vers une série de la voie technologique
(1/4 des élèves)

La scolarité au lycée général et technologique

- en première :

tronc commun + 3 spécialités (+ 1 option)

- en terminale :

tronc commun + 2 spécialités (+ options)

Voie Générale

spécialités

Enseignements de spécialité à choisir parmi les suivants :

- **Arts** (**arts plastiques** ou cinéma-audiovisuel ou danse ou **histoire des arts** ou **musique** ou théâtre)
- Biologie écologie (*dans les lycées agricoles uniquement*)
- ↔ **Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques**
- ↔ **Humanités, littérature et philosophie**
- ↔ **Langues, littératures et cultures étrangères** (anglais, **espagnol**)
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- ↔ **Mathématiques**
- Numérique et sciences informatiques
- ↔ **Physique-chimie**
- ↔ **Sciences économiques et sociales**
- ↔ **Sciences de la Vie et de la Terre**
- Sciences de l'ingénieur

■ organisation en série

la série choisie déterminera les enseignements de spécialité

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- **STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués**
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- **STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion**
- **STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration**
- **S2TMD : Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse**
- **STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (*dans les lycées agricoles uniquement*)**

La procédure d'affectation

L'affectation en 2^{nde} consiste à proposer une **place** dans un établissement en tenant compte des **vœux** exprimés par la famille.

Elle est prononcée par le **Directeur académique**, sur proposition d'une commission d'affectation.

Tout vœu doit faire l'objet d'une saisie dans une application informatique **AFFELNET**.

La mise en œuvre de la procédure relève uniquement de **l'établissement d'origine**.

La procédure d'affectation

Principe de base

- affectation de l'élève sur son lycée de **secteur**

C'est l'adresse géographique du lieu d'habitation qui détermine le secteur de l'élève.

- vœu **générique** : 2GT au lycée Du Bellay, lycée de secteur

La majorité de nos élèves de seconde (collèges La Venaiserie, Montaigne, Molière, Chevreul, Les Roches, Jacques Prévert + le privé (64 élèves))

La procédure d'affectation

Dérogation (vœu générique)

➤ le lycée demandé n'est pas le lycée de secteur

La demande de dérogation fournie par l'établissement d'origine est à adresser à la Direction académique

Motifs de la demande de dérogation :

- 1 - Elèves en situation de handicap*
- 2 - Elèves nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité du lycée demandé*
- 3 - Elèves boursiers*
- 4 - Elèves dont un frère (une sœur) est déjà scolarisé-e dans le lycée demandé-e, et y sera inscrit-e à la rentrée 2024*
- 5 - Elèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement demandé*
- 6 - Elèves devant suivre un parcours scolaire particulier*
- 7 - Convenances personnelles (à préciser)*

Options, section euro...

La procédure d'affectation

Cas particuliers : les vœux spécifiques

La sectorisation n'intervient plus

➤ Au lycée du Bellay, sont concernées :

- **2GT binationale ABIBAC**
- **2GT ens. optionnel CPMD** en lien avec le CRR

La procédure d'affectation

Calendrier

- section binationale **ABIBAC**
 - ✓ dépôt du dossier : jusqu'au **11 avril 2023**, au **collège**
 - ✓ Réponse du lycée : **pour le 22 mai 2023**

- enseignement optionnel «**Culture et pratique de la danse ou de la musique**»
 - ✓ **pré-inscription** (site internet du Conservatoire d'Angers) : **du 1^{er} février au 22 mars 2024**
 - ✓ auditions: **5 avril 2024** (musiciens)
du 5 au 16 avril 2024 (danseurs)
 - ✓ Réponse du CRR : **7 mai 2024** De l'EN : **mi juin**

Le lycée Joachim Du Bellay

A la rentrée 2023 :

- ▶ 1189 élèves et étudiant.e.s
 - ✓ 1057 élèves
 - ✓ post-baccalauréat : 132 étudiants
- ▶ 70 % de filles
- ▶ 37 divisions (33 dans le secondaire : 11 secondes, 11 premières et 11 terminales / 4 post bac)
- ▶ 183 internes
- ▶ 853 demi-pensionnaires

Le lycée Joachim Du Bellay

L'internat :

▶ Règles d'admission :

- ✓ Priorité aux élèves du secteur éloignés du lycée, aux élèves admis sur dossier (Abibac et option CPMD)
- ✓ Les élèves bénéficiant d'une dérogation peuvent être admis en fonction des places disponibles

▶ **Attention : le nombre de demandes peut excéder le nombre de places**

Le lycée Joachim-Du-Bellay

- ▶ Nos priorités :
- ✓ Favoriser la réussite scolaire
- ✓ Aider l'élève à construire son autonomie et à devenir un citoyen responsable
- ✓ Favoriser l'accès à la culture
- ✓ Aider à l'insertion dans l'enseignement supérieur

Les enjeux de la classe de seconde GT

Devenir un acteur autonome et responsable

Définir des priorités, établir un équilibre entre ses différentes activités (travail, loisirs...)

Préparer la réussite du cycle terminal des études secondaires

Organisation et méthodes de travail, écoute active, prise de notes, utilisation des ressources...

Construire son projet d'orientation

Choix de la voie générale ou technologique...

Lycée Général et Technologique JOACHIM-DU-BELLAY



Merci pour votre attention !





